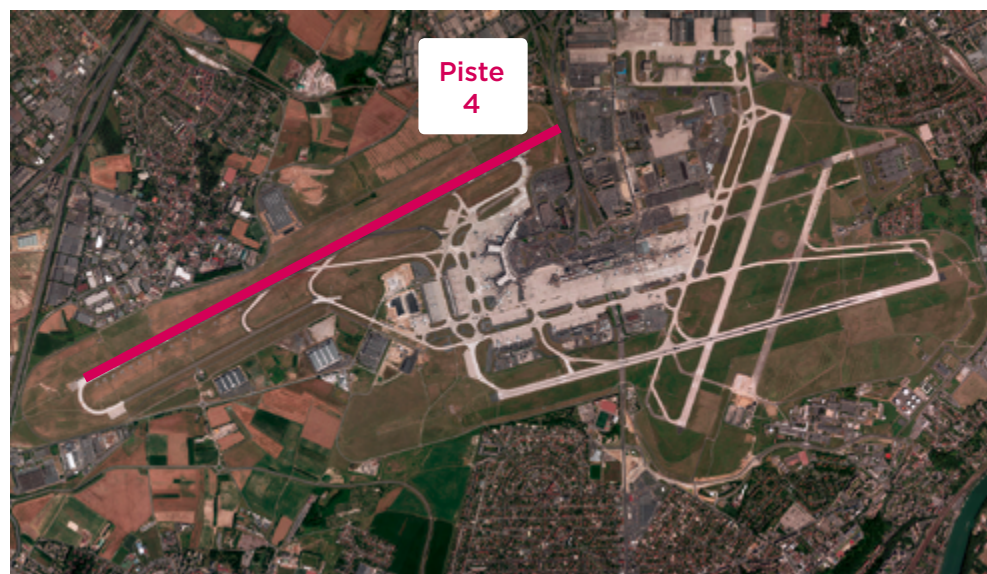




AÉROPORT PARIS-ORLY

INFORMATION SUR LES TRAVAUX DE LA PISTE 4 (du 25 juillet au 31 août 2017)





**DANS LE CADRE
DE LA MISE AUX NOUVELLES NORMES EUROPÉENNES
DE SÉCURITÉ ET DE L'ENTRETIEN DE LA PISTE 4,
DES TRAVAUX EXCEPTIONNELS SONT RÉALISÉS
SUR LES INFRASTRUCTURES AÉRONAUTIQUES.**

La piste 4 a fait l'objet d'une 1^{ère} phase de rénovation et de mise aux normes européennes du 18 juillet au 28 août 2016. Les travaux restants, d'une durée incompressible sont programmés du mardi 25 juillet au jeudi 31 août 2017.

Ils engendreront des modifications d'exploitation de la plateforme. Le couvre-feu instauré par décision ministérielle du 4 avril 1968 (entre 23h30 et 6h loc) continuera de s'appliquer.

Afin d'atteindre ces objectifs, des ajustements de programmation de vols ont été effectués.



**CES TRAVAUX CONTRIBUENT
À LA SÉCURITÉ AÉRONAUTIQUE
DE LA PLATE-FORME.**

D'une durée de 5 semaines et 3 jours hors intempéries éventuelles, ces travaux d'envergure comprendront :

- La rénovation de la chaussée aéronautique restant à traiter
- La mise aux normes européennes du nivellement de la bande de piste
- La rénovation du système de balisage lumineux (technologie Led)
- La mise aux normes d'une aire de sécurité d'extrémité de piste
 - Le réaménagement des chemins de lutte aviaire
- L'amélioration du fonctionnement de la piste pour les atterrissages : installation d'un instrument d'aide à l'atterrissage lumineux



LES TRAVAUX EN CHIFFRES

9 000 m²
de rabotage

20 000 m³
de terrassements



15 000 tonnes
d'enrobés

4 km
de multitubulaires

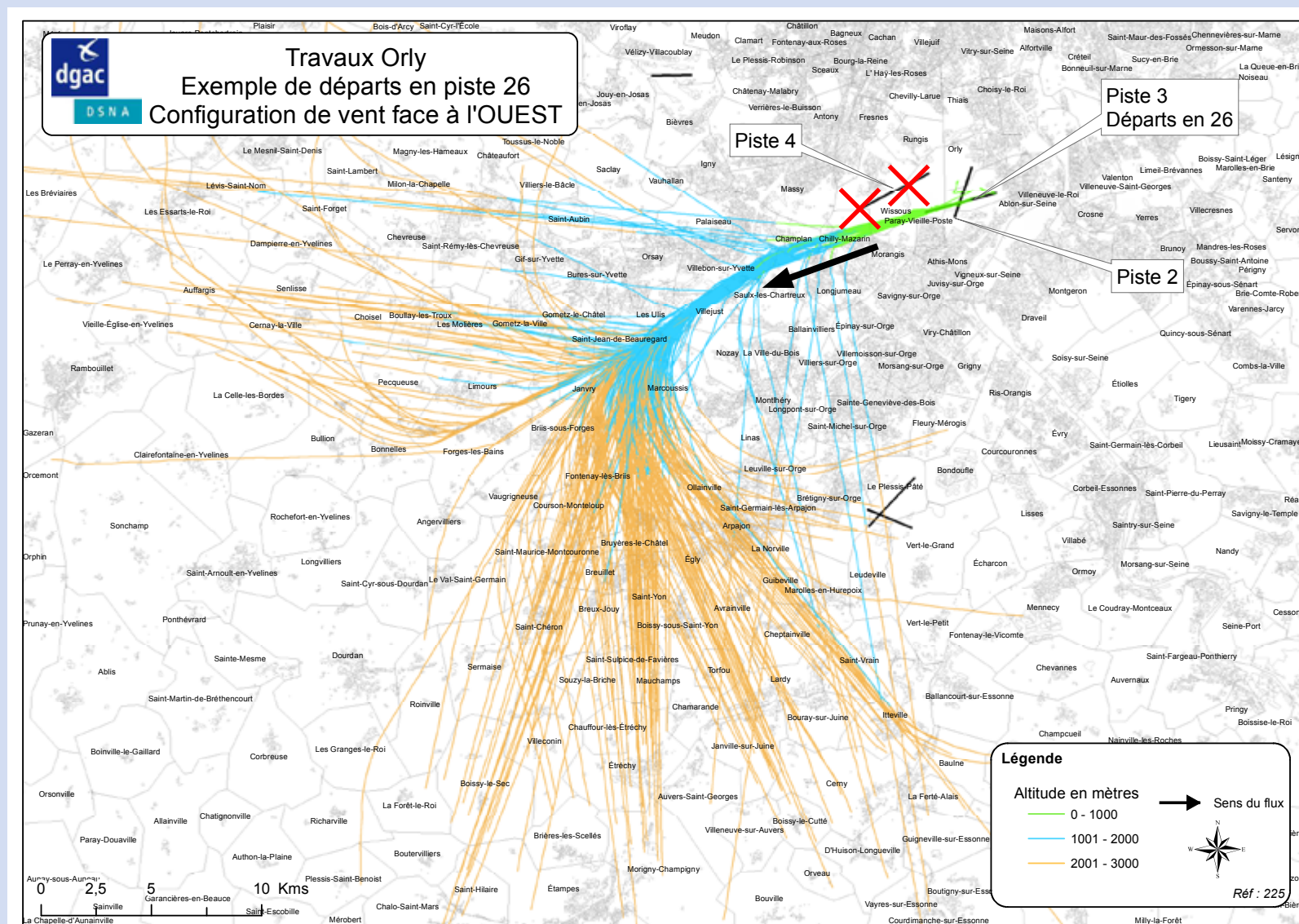
600 personnes
mobilisées



PENDANT LES TRAVAUX DÉCOLLAGES PAR VENT D'OUEST 1/2



Les avions au décollage
utiliseront la piste n° 3
(décollages en 26)
pour rejoindre
dès que possible
les trajectoires habituelles
des procédures de départs
de la piste n°4.



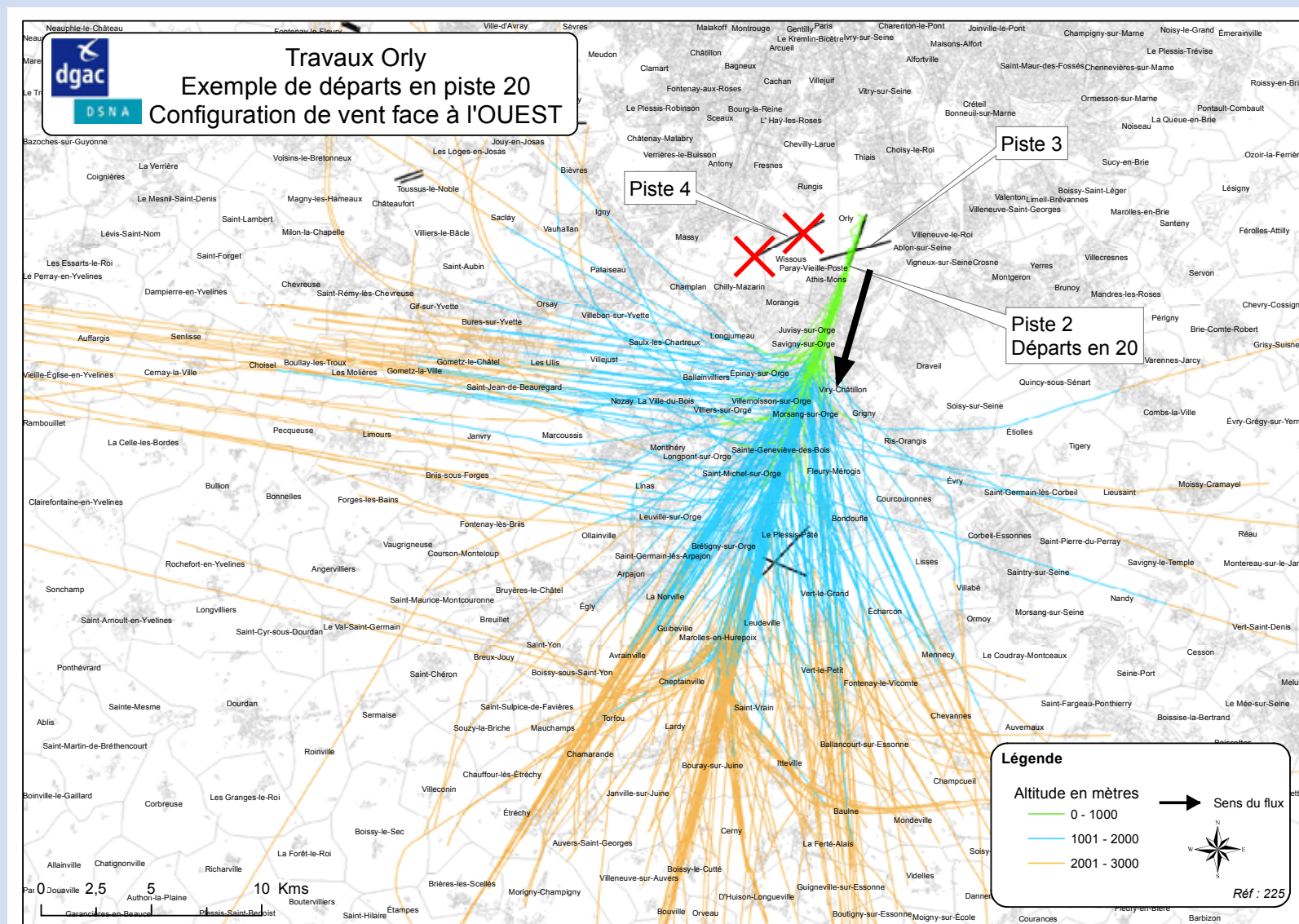


PENDANT LES TRAVAUX

DÉCOLLAGES PAR VENT D'OUEST 2/2



En fonction du trafic
et afin de fluidifier
et sécuriser celui-ci,
les avions pourront
être amenés à décoller
de la piste n°2
(décollages en 20)
vers le sud.



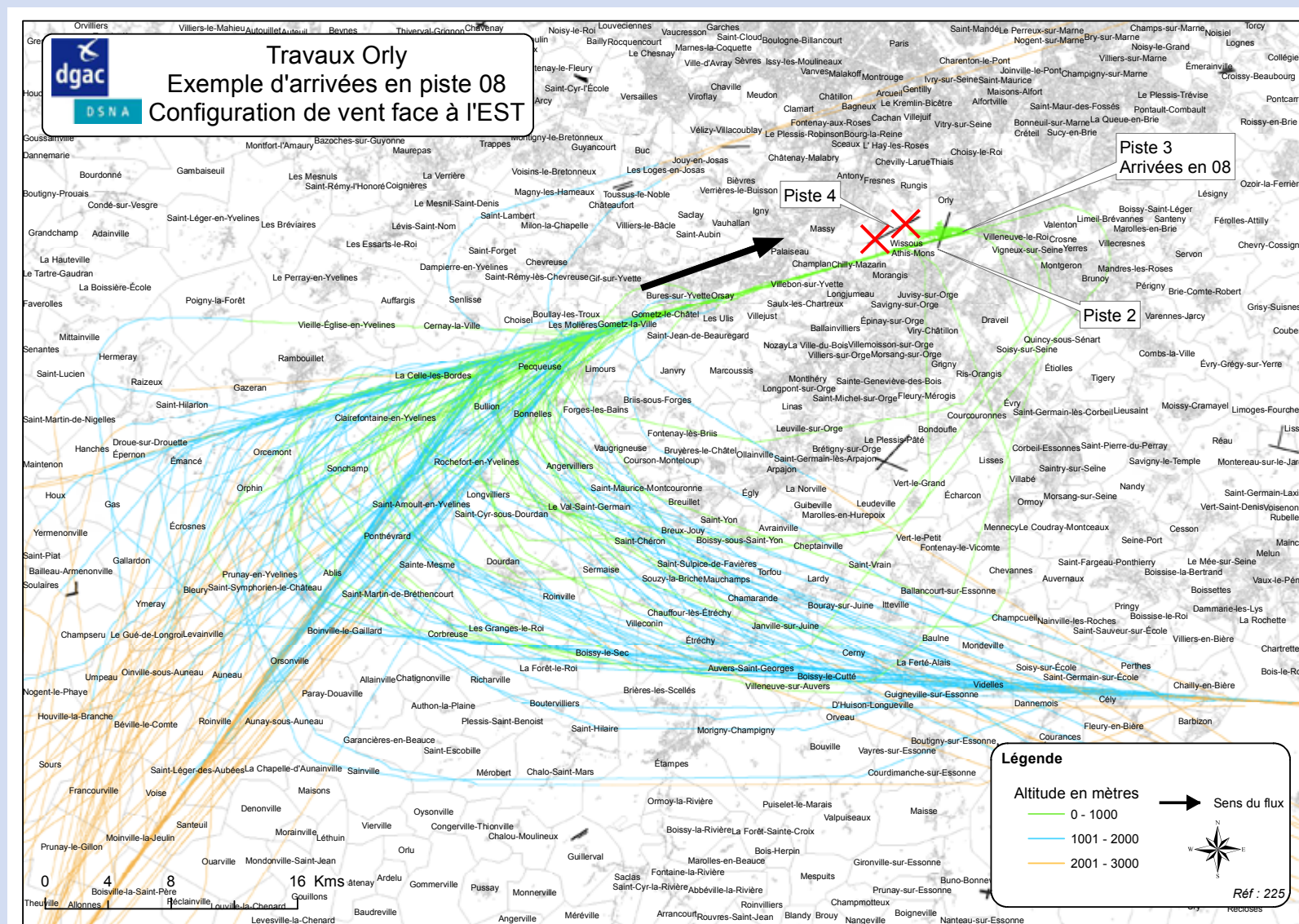


PENDANT LES TRAVAUX

ATERRISSAGES PAR VENT D'EST 1/2



Les avions à l'atterrissage sont guidés vers une zone de régulation RADAR différente afin de s'aligner vers l'axe d'atterrissage de la piste n° 3 (atterrissages en 08).



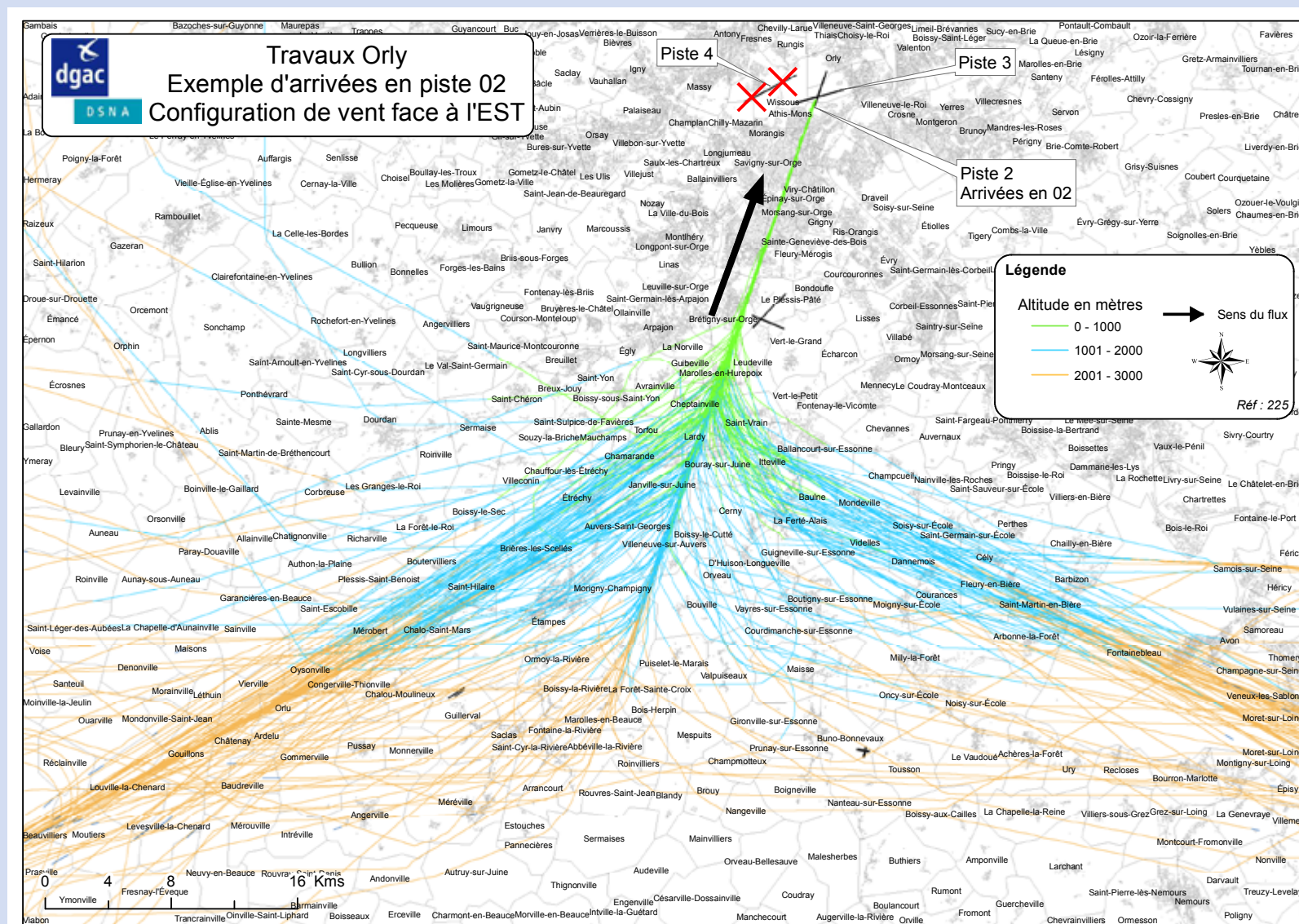


PENDANT LES TRAVAUX

ATERRISSAGES PAR VENT D'EST 2/2



En fonction du trafic
et afin de fluidifier
et sécuriser celui-ci,
les avions pourront
être guidés vers la zone
de régulation RADAR
de la piste n°2
(atterrissages en O2).



INFORMATIONS RIVERAINS



LES INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX SONT DISPONIBLES AUPRÈS DE L'ÉQUIPE DE

la **Maison de l'Environnement
et du Développement durable
de l'aéroport Paris-Orly**

située face au n°73,
avenue Jean-Pierre Bénard
à ATHIS-MONS (91200)

/



/

Environnement.ory@adp.fr

/

Groupe ADP

Maison de l'Environnement
et du Développement durable
Bât. 600 ♦ 103 Aérogare Sud ♦ CS90055
94396 ORLY AÉROGARE CEDEX
www.entrevoisins.org



LES INFORMATIONS SUR LA CIRCULATION AÉRIENNE SONT DISPONIBLES AUPRÈS DE

la **Direction des Services de Navigation Aérienne,
Mission Environnement**

50 rue Henry Farman – 75720 PARIS CEDEX 15
environnement-dsna@aviation-civile.gouv.fr